

BULLETIN D'ADHESION 2022

➤ Informations relatives à la cotisation annuelle

Adhésion : par personne morale en fonction du nombre de collaborateurs en France

- 3.000 € HT pour les entreprises de 0 à 200 collaborateurs
- 4.000 € HT pour les entreprises de 201 à 1 000 collaborateurs
- 6.000 € HT pour les entreprises de 1 001 à 10 000 collaborateurs
- 9.000 € HT pour les entreprises de 10 001 à 30 000 collaborateurs
- 15.000 € HT pour les entreprises de 30 001 collaborateurs

En Option :

Participation forfaitaire 2 jours DIMS pour couvrir les frais des petits déjeuners et déjeuners

- 500 € HT pour 10 collaborateurs
- 1.000 € HT pour un nombre de collaborateurs illimité

Participation à L'ITES (Innovation European Summit) à Deauville

- 900 € HT par personne incluant l'hébergement et la restauration

* Pour les groupes, chaque filiale indépendante doit cotiser. En revanche lorsque le montant des cotisations filiales atteint 24 000 euros, les autres filiales du groupe sont alors incluses dans l'adhésion.

➤ Pouvez-vous adhérer pour ? 1 AN 2 ANS 3 ANS

➤ Informations relatives à l'organisation (à ne remplir que si changement)

Raison sociale _____ Code NAF/APE _____

Adresse postale _____

Nom et prénom du référent de l'adhésion _____

Fonction _____ Département / Service _____

Email _____ Tél fixe _____ Mobile _____

➤ Informations relatives à la facturation

Nom du contact facturation _____

Adresse de facturation (si différente de la Société) _____

Email _____ Tél fixe _____ Mobile _____

➤ Souhaitez-vous recevoir un devis afin d'établir un bon de commande ? OUI NON

Bon pour accord (mention manuscrite) le _____ *Cachet de l'organisation*
Signature

Rappel : l'IMA est une association à but non lucratif qui vit des cotisations de ses adhérents. Toute adhésion pluri annuelle sera la bienvenue !

Pour toute information, n'hésitez pas à nous contacter par mail : celia.endlicher@ima-dt.org